



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un et le 6 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, TRONCHE Alexandre, Dominique DEVILLERS, SEGUY Isabelle, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Murielle GENTE (pouvoir Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Stéphane LARCIER) Emmanuelle DUPUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Marie-Laure LEGER

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 1^{er} décembre 2021

DELIBERATION N° 2021.61 Prolongation contrat aidé services techniques

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec les services de l'Etat le 28 juin 2021 pour le recrutement d'un contrat unique d'insertion aux services techniques pour une période de 6 mois.

Le contrat du travail de l'agent recruté arrive à terme le 31 décembre 2021.

Compte tenu de l'arrêt de travail produit par un agent titulaire affecté aux services techniques, M. le Maire propose aux élus de solliciter le renouvellement de cette convention pour une période de 6 mois supplémentaires pour un temps de travail hebdomadaire de 35 heures afin de renforcer l'équipe des agents techniques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Valide le renouvellement du dispositif PEC/Contrat Unique d'Insertion pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2022 avec un temps de travail hebdomadaire de 35 heures
- Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention initiale 01921P00193
- S'engage à inscrire les crédits au budget primitif 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christophe CARON

Suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0